

Convocation du 7 juillet 2014

SÉANCE DU 17 JUILLET 2014

Le dix-sept juillet deux mil quatorze à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de BIVILLE, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jean ARLIX, Maire.

PRÉSENTS : Jean ARLIX, Mathias LEGUERRIER, Pierline LEDUC, Liliane LECERF, Philippe MERCIER, Denis BIENVENU, Valérie BIGOT, Nicole CEDRA, Pierre TARDIF, Christian BUNEL, Noël LEFEVRE.

ABSENT : Emmanuelle LARQUET, Maryline CHUQUET, Serge DEGOUEY et Xavier RENAULT (excusés)

SECRETAIRE : Nicole CEDRA

Délibération n° 2014 – 085 – Achat véhicule utilitaire d’occasion – choix du véhicule

La Maire rappelle que par délibération n° 2014-070 du 2 juin 2014, le conseil municipal avait

- décidé de remplacer le Renault Master accidenté par un véhicule camion-benne d’occasion
- autorisé le Maire à faire une consultation selon les procédures définies et autorisées au Code des marchés publics.
- accepté une autorisation de programme de 25 000 €
- voté un virement de crédits du montant du programme

Une consultation a été faite avec publicité, 8 dossiers ont été envoyés, la date limite de retour était fixée au samedi 12 juillet 2014 à 12 H 00. Deux plis ont été reçus, ils ont été ouverts mardi 15 juillet à 17 H 30 par la commission du matériel.

Les plis reçus ne répondent pas à la demande, les véhicules proposés étant neufs. La commission du matériel propose au conseil municipal d’augmenter le programme de 25 000 € à 32 000 € et de refaire une consultation pour un véhicule neuf.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l’unanimité,

- donne son accord pour l’achat d’un véhicule utilitaire neuf de type châssis cabine avec benne
- décide d’augmenter le programme de 25 000 € à 32 000 €
- de voter un virement de crédit comme suit :

- Dépenses
 - Article 61522 entretien bâtiments - 7 000 €
 - Article 023 virement section d'investissement + 7 000 €
 - Article 2182 matériel de transport + 7 000 €
- Recettes
 - Article 021 virement de la section de fonctionnement + 7 000 €
- D'autoriser le Maire à faire une consultation selon les procédures définies et autorisées au Code des marchés publics.
- De préciser dans le Règlement de consultation « livraison sous 2 mois ou prêt d'un véhicule »

Délibération n° 2014-086 - Location logement 7 rue Thomas Hélye

Le maire propose de louer le logement 7 rue Thomas Hélye à Madame Aurore SUIRE à compter du 26 juillet 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord sur cette proposition et autorise le maire à signer le bail dans les conditions suivantes :

- le loyer mensuel du logement à 550 €,
- établi pour 3 années avec une révision annuelle du loyer au 1^{er} août selon l'indice IRL du 1^{er} trimestre publié par l'INSEE chaque année dans la limite de 1 % d'augmentation annuelle, l'indice de départ sera l'indice IRL du 1^{er} trimestre 2014,
- un dépôt de garantie de 550 €,
- résiliation du bail avec un préavis de 2 mois
- obligation d'un cautionneur.

Le conseil municipal autorise le maire à acheter de la tapisserie et de la peinture pour refaire les murs du logement et à faire payer le premier loyer au 1^{er} août 2014 au lieu du 26 juillet 2014.

Délibération n° 2014 – 087 - Virement de crédit F.P.I.C.

Afin de mandater le F.P.I.C. (Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales) d'un montant de 12 018 € pour 12 000 € prévu au budget, le Maire demande au conseil municipal de voter le virement de crédit suivant :

Article 61522	Entretien bâtiments	- 18.00 €
Article 73925	F.P.I.C.	+ 18.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord sur cette proposition.

Délibération n° 2014 – 088 – Travaux d’entretien de voirie

Suite à la proposition de la commission des travaux, chemins et cimetière, le conseil municipal vote la liste de travaux d’entretien de voirie à demander à la Communauté de Communes de la Hague comme suit :

- 1- Route des Croûtes Bellet : accès maisons Cosnefroy et Hébert
- 2- Chemin de Bival : ré empièrrement
- 3- Chemin des Quèves : Grave béton pluvials rive (régie)
- 4- Accès ancien champ de tir : réfection des parties endommagées
- 5- Accès stade : revêtement à refaire + ré empièrrement chemin des Huches
Chemin du Camp des Soldats : purge
Rue de Haut : Ré empièrrement

Délibération n° 2014 – 088 – Travaux importants de voirie

Suite à la proposition de la commission des travaux, chemins et cimetière, le conseil municipal vote la liste de travaux importants de voirie à demander à la Communauté de Communes de la Hague comme suit :

- 1- Hameau Moulin : Noue Pluvials + Chemin du Marais de Bas : Canaliser creux exutoires lagune par des U soutien chemin
Chemin des Eguillons : finaliser élargissement + pluvials
Résidence du Gardin : réfection voirie + agrandissement parking
Chemin des Quèves : élargissement + création bassin d’orage
Hameau Moulin : élargissement pont chemin de la Banque et remise en alignement pour passage engins agricoles
Hameau Moulin/hameau David : effacement de réseaux

Questions diverses

- Les travaux d’élargissement du chemin RD 318 à Frimot de bas ont été demandés en régie à la C.C.H.
- Les travaux de l’école devraient être terminés la semaine prochaine
- Les rythmes scolaires : le temps du midi sera de 1 h 45 minutes, la Communauté de Communes de la Hague n’ayant pas accepté la réduction du temps du repas